



Avis public

Demande de permis de démolition

Avis public est donné que le Conseil sera saisi, lors de la séance qui se tiendra le 18 août 2026, d'une demande de permis de démolition visant le bâtiment résidentiel situé aux 366 à 370A de la rue Notre-Dame Est connu comme étant le lot 3 013 206 du cadastre du Québec appartenant à « 9551-2331 Québec inc. ». Ce bâtiment n'est pas un immeuble de valeur patrimoniale en vertu du Règlement sur la démolition d'immeubles.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée.

Trois-Rivières, ce 1^{er} août 2026.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Courriel : greffe@v3r.net